

GRILLE TARIFAIRE

Contact/Commandes : contact@myriamdupouy.com

Paiement à la commande (Les prix s'entendent hors frais de port)

Cartes Postales	
- A l'unité	3 euros
- Lot de 5 cartes différentes, au choix	10 euros
- Portfolio « Douceurs Naturelles » (15 cartes postales)	25 euros
- Portfolio « Telle la Chouette de Minerve » (18 cartes postales)	25 euros
- Livret « Telle la Chouette de Minerve » - 21x24 cm, 22 pages	12 euros

Tirage d'art en Edition limitée à 30 exemplaires par photo (numéroté et signé au dos + Certificat d'authenticité) <u>Sans encadrement</u>	
Papier d'art (mat, satin ou texturé ...) en fonction de l'image Si envoi, Frais de port non compris (La Poste)	
- Format 20 x 30	90
- Format 30 x 45	150
- Format 40 x 60	200
- Format 50 x 75	300

Tirage d'art en Edition limitée à 30 exemplaires par photo (numéroté et signé au dos + Certificat d'authenticité) <u>Avec encadrement Alu</u>	
Papier d'art (mat, satin ou texturé ...) en fonction de l'image Si envoi, frais de port non compris (TNT/UPS)	
- Format 20 x30 avec cadre alu Nielsen C2 40 x 50 et passe partout	150
- Format 30 x 45 avec cadre alu Nielsen C2 50 x70 et passe partout	250
- Format 40 x 60 avec cadre alu Nielsen C2 60 x 80 et passe partout	300
- Format 50 x 75 avec cadre alu Nielsen C2 70 x100 et passe partout	400

Tirage d'art en Edition limitée à 30 exemplaires par photo (numéroté et signé au dos + Certificat d'authenticité) <u>Contre-collé sur Dibond « prêt à poser »</u>	
Papier d'art (mat, satin ou texturé ...) en fonction de l'image Spray de protection/vernis Dibond 3mm (attaches comprises) Caisse Américaine EN OPTION (tarifs sur demande) Si envoi, Frais de port non compris (TNT/UPS)	
- Format 20 x 30	125
- Format 30 x 45	200
- Format 40 x 60	250
- Format 50 x 75	350

Conférences, locations d'exposition et Autres demandes	
- Sur devis	/

NB : Chaque tirage est *numéroté et signé et fait partie d'un tirage limité à 30 exemplaires par photo tous formats confondus, répondant ainsi aux critères légaux.*

Tous mes tirages ont le statut fiscal d'œuvre d'art. En France, la réglementation fiscale considère comme œuvres d'art : "les photographies prises par l'artiste, tirées par lui ou sous son contrôle, signées et numérotées dans la limite de trente exemplaires, tous formats et supports confondus." (Article 98 A de l'annexe III du Code général des impôts)

La qualité de tous les tirages est validée par mes soins avant envoi.
Les prix s'entendent hors frais de port.

Attention : CERTAINES PHOTOS NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUS LES FORMATS.